



AVRANCHES

MAGAZINE

retrouvez-nous sur
www.avranches.fr

À LA UNE

Mobilité

En route pour une ville interconnectée



ET AUSSI



BUDGET PARTICIPATIF
Zoom sur les 5 projets retenus
pp.14-15



HISTOIRE D'ICI
Alphonse Provost, un photographe extraordinaire p.29



VIE SCOLAIRE
LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE PP.12-13

À LA UNE

Mobilité En route pour une ville interconnectée pp.4-9



■ **BUDGET PARTICIPATIF**
Zoom sur les 5 projets retenus pp.14-15

ET AUSSI

■ **TRANSITIONS**
La Ville bientôt en mode ZD ?, pp.10-11

■ **VIE SCOLAIRE**
Les nouveautés de la rentrée, pp.12-13

■ **VIE ASSOCIATIVE**
Une nouvelle direction au service des associations, p.16
Vif succès pour la Rentrée des associations, p.17
Zoom sur Avranches Sports loisirs, p.18

■ **SOCIAL**
Le programme de rentrée de l'Esc-Halles, pp.20-21

■ **SOLIDARITÉ**
Le Foyer de la Baie accompagne les jeunes, pp.22-23

■ **AGGLO**
Un soutien à l'économie locale, p.24

■ **ECONOMIE**
Rouge Marguerite, une nouvelle marque locale, p.25

■ **ADMINISTRATION**
Les services municipaux évoluent, pp.26-27

■ **PORTRAITS D'AGENTS**
Julien Sergent, nouveau directeur du pôle Ressources, p.28

■ **HISTOIRE D'ICI**
Alphonse Provost,
un photographe extraordinaire, p.29

■ **CULTURE**
Les musées s'ouvrent aux scolaires, p.30
L'Incipit, un nouvel espace d'exposition au Scriptorial, p.31
Exposition « Tout l'or du Mont », p.31
Appel à contribution, p.31

ET NOS RUBRIQUES HABITUELLES...

■ **TRAVAUX**, p.19

■ **EN IMAGES**, pp.32-33

■ **NOUVEAUX COMMERCES**, p. 34

■ **GROUPES**, p. 35

Directeur de la publication : David Nicolas
Rédaction : Magali Kunstmann-Pelchat
Reportages photos : Mathieu Riondet
Crédits photo : Mathieu Riondet, Festival Grandes Marées - Didrick Launay,
Ville d'Avranches - service communication.
Impression : Imprimerie moderne - Saint-Quentin sur le Homme
Imprim'Vert & PEFC/FSC : deux labels qui garantissent le bon respect de l'environnement
Tirage : 6 400 exemplaires

ISSN : 2729-1332
Mairie d'Avranches
Place Littré - CS 15238,
50302 Avranches Cédex
Tél : 02 33 89 29 40 - Fax : 02 33 58 17 90
Mail : communication@avranches.fr
www.avranches.fr



Retrouvez-nous sur Facebook et www.avranches.fr



Chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de votre magazine municipal nous permet de vous donner de plus amples informations sur l'actualité communale du moment ; les sujets que nous travaillons sont nombreux et ont tous pour objectif de conforter et améliorer la qualité de vie dans notre commune. Nous abordons l'importante question des mobilités qui préoccupe de nombreuses villes françaises et nous avons fait le choix stratégique de nous associer aux communes voisines pour élaborer un schéma directeur du vélo. Dans un même souci d'améliorer la cohabitation des mobilités dans la ville, nous vous présentons notre proposition de parking relais. Conjointement à ces orientations, nous avons abouti un projet de service avec notre Police municipale afin de redéfinir ses actions prioritaires ; en lien avec le renforcement de la tranquillité publique, nous réaffirmons la nécessité d'œuvrer en faveur de la sécurité routière.

Par ailleurs, les services municipaux sont mobilisés sur la création de la cantine scolaire qui sera opérationnelle en janvier 2022 ; le cuisinier, accueilli en septembre, est à l'œuvre désormais pour finaliser le projet d'aménagement avec les services techniques et assurer la production de la meilleure alimentation possible pour les élèves de nos écoles communales.

Dans un souci d'amélioration de la visibilité des services municipaux, nous vous présentons le « portail famille » qui vous permet d'accéder à différents services en ligne. Cet outil numérique disponible en permanence simplifie vos démarches et vous fait gagner du temps. Enfin nous vous laissons découvrir les 5 projets lauréats de la première édition de notre budget participatif.

Bonne lecture !

David NICOLAS,
maire d'Avranches & président de la Communauté
d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

Jacques LUCAS,
maire délégué de Saint-Martin des Champs

VERS UNE VILLE INCLUSIVE ET INTERCONNECTÉE ?

Partager l'espace urbain entre tous les usagers est un enjeu de société valable dans les grandes villes comme les plus petites. Avranches n'échappe pas à cette tendance sociétale qui vise à réduire l'usage de l'automobile en hypercentre au profit des mobilités douces. Le point avec Camille Peschet, adjointe déléguée à la prospective, à la transition énergétique et à l'adaptation climatique, et Germain Delalande, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, à la jeunesse et à la mobilité.



Il faut bien se rendre à l'évidence : nos modes de vie évoluent, nos mentalités aussi. On veut être citadins et profiter d'une certaine douceur de vivre, pouvoir vivre à deux pas de notre travail, des commerces et des écoles et s'y rendre à pied en toute sécurité. « On se rend compte que beaucoup d'habitants, y compris des communes voisines, ont fait le choix d'utiliser le vélo plutôt que l'auto pour les trajets du quotidien, témoigne Germain Delalande. À nous, donc, en tant que collectivité, d'accompagner ces changements et de mettre en place les dispositifs nécessaires. » Voies de circulation sur l'aire urbaine, parkings « relais » gratuits, transport en commun et sécurité routière sont donc au programme des actions en cours

pour la Ville d'Avranches afin de répondre aux besoins des usagers, y compris des plus vulnérables. Pour ce faire, elle s'associe aux communes voisines afin d'apporter une solution à ses résidents mais aussi, plus largement, aux personnes qui se rendent à Avranches pour leurs activités professionnelles ou personnelles. C'est notamment le cas des voies cyclables ou encore du SéeBus. À noter, par ailleurs, que la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie travaille actuellement sur la question du transport en commun dans le Sud-Manche. « Il nous semble essentiel de travailler les mobilités à l'échelle urbaine, souligne Camille Peschet. On doit s'inspirer de ce qui se passe dans les grandes villes et l'appliquer ici. »

UN ESPACE DE CIRCULATION PARTAGÉ

Dans le dernier numéro d'Avranches magazine, nous vous présentions le nouveau plan des zones de rencontre et des zones 30 dans le centre-ville d'Avranches mis en place cet été. Qu'en avez-vous retenu ? Etes-vous au point sur le sujet ?



Dans les zones de rencontre, les automobiles sont interdites.

FAUX

Les automobiles sont autorisées à circuler mais ne sont pas prioritaires.

Pour s'arrêter quand on roule à 30 km/h, on parcourt quasiment la même distance qu'à 50 km/h.

FAUX

Sur route sèche, avec de bons pneus, il nous faut 13,5 mètres pour nous arrêter à 30 km/h et 27,5 mètres à 50 km/h, soit une distance moitié plus courte, ce qui n'est pas rien s'il faut s'arrêter pour laisser un piéton...



Dans les zones de rencontre, les piétons sont prioritaires.

VRAI

Les zones de rencontre donnent priorité aux piétons sur tous les autres usagers. Ils sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner, même en présence de trottoirs, et peuvent traverser où ils veulent.



En zone 30, les piétons ne sont pas prioritaires.

VRAI

Le piéton doit emprunter le trottoir quand il existe. Grâce à la vitesse réduite à 30km/h maximum, il se déplace en sécurité et peut traverser facilement, tout en restant vigilant, même en l'absence de passages piétons.

Dans les zones de rencontre, les automobiles sont limités à 50km/h.

FAUX

La vitesse y est limitée à 20 km/h que ce soit pour les autos ou les deux-roues.



Dans les zones de rencontre et les zones 30, les deux-roues doivent circuler dans le même sens que les automobiles.

FAUX

Sauf exception signalée, les cyclistes et les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (trottinettes et patinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards) sont autorisés à circuler à contresens alors que la rue est à sens unique pour tous les autres véhicules.

En zone 30, la vitesse maximale autorisée est de 30km/h pour tous.

VRAI

FAUX &

Une zone 30, c'est un quartier où la vitesse est limitée à 30 km/h pour tous les usagers SAUF les véhicules prioritaires.

Les zones de rencontre et les zones 30 sont signalées par un panneau.

VRAI

Les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation spécifique, panneau et/ou marquage au sol. Ces zones correspondent à un quartier, pas uniquement à une rue. Les règles de conduite y sont donc valables dans toute la zone.



VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE L'AIRE URBAINE

Dans sa volonté de travailler la question des mobilités douces sur ce mandat, notamment le déplacement à vélo, la ville d'Avranches s'est rapprochée des communes voisines afin de lancer une réflexion conjointe à l'échelle de l'aire urbaine.

Saviez-vous qu'aujourd'hui, 74% des actifs utilisent leur voiture individuelle pour des trajets domicile - travail, dont 53% pour des distances inférieures à 2km en aire urbaine ?* Face à ce constat, les élus de la Ville ont donc décidé d'accompagner et de développer la pratique cyclable des usagers, qu'ils habitent Avranches ou les communes limitrophes. Pour Germain Delalande, conseiller municipal d'Avranches délégué à la citoyenneté, à la jeunesse et à la mobilité, « ce serait un non-sens pour nous de réfléchir à des aménagements qui s'arrêteraient brutalement à nos limites communales alors que la voirie, elle, se poursuit au-delà de nos frontières communales. Il était donc important de solliciter les communes environnantes sur cette question ». Résultat : une convention a été signée, mercredi 7 juillet, entre les communes d'Avranches, Saint-Senier sous Avranches,

Ponts, Marcey-les-Grèves, Saint-Jean de la Haize et Saint-Loup, afin de lancer une étude pour élaborer un schéma directeur cyclable pour nos communes, « dont Avranches assurera les fonctions de coordonnateur », souligne Germain Delalande.

UNE ÉTUDE INDISPENSABLE

Elaborée par un cabinet d'experts, cette étude proposera à chaque commune des aménagements, des itinéraires et des équipements qui tiendront compte des différents pôles d'attraction des communes. La réalisation de cette étude est une étape indispensable compte tenu de la topographie de notre territoire, des aménagements urbains et de voiries qui ont été conçus pour des usages qui, depuis, ont fortement évolué. De plus, elle permettra de solliciter plus facilement des cofinancements (de plus en plus nombreux) pour les futurs aménagements.

« Cette démarche à l'échelle du pôle urbain nous a paru indispensable pour permettre un transfert des transports motorisés vers les mobilités douces », précise Camille Peschet, adjointe au maire d'Avranches déléguée à la transition énergétique et à l'adaptation climatique. « L'enjeu est de répondre à l'ensemble des trajets du quotidien de nos concitoyens pour toutes les classes d'âge, avec un accent très fortement mis sur la continuité et la sécurisation des itinéraires. L'objectif est aussi que ces aménagements puissent correspondre aux nouvelles pratiques : vélo cargo, vélo à assistance électrique, transport multimodal... Ainsi, au-delà des tracés, ce travail permettra de travailler sur les différents stationnements possibles - de l'arceau à la consigne sécurisée - et des signalétiques adaptées. »

*source INSEE



De g. à dr., au premier rang, Jacques Lucas, maire de la commune déléguée de Saint-Martin des Champs, Alain Fontaine, maire de Saint-Senier sous Avranches, et Élise Roussel, maire de Marcey-les-Grèves. Au deuxième rang : Camille Peschet, adjointe au maire d'Avranches déléguée à la transition énergétique et à l'adaptation climatique, Franck Boudet, adjoint de Saint-Senier sous Avranches, Germain Delalande, conseiller municipal d'Avranches délégué à la citoyenneté, à la jeunesse et à la mobilité, Gérard Daligault, maire de Saint-Loup, Jocelyne Allain, maire de Ponts, Sylvie Gerrault, maire de Saint-Jean de la Haize, et David Nicolas, maire de la commune nouvelle d'Avranches.

DES PARKINGS «RELAIS» POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS



Le plus central des parkings, celui de la **place Valhubert** et, dans son prolongement, celui du Jardin de l'évêché, disposent de 285 places de stationnement, dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite et 2 avec borne de recharge pour véhicules électriques.



Accessible en auto depuis le rond-point au croisement du Boulevard Léon Jozeau-Marigné et des rues de la Liberté et du Général de Gaulle, le **boulevard des Abricats** dispose de 80 emplacements jusqu'à la place des anciens combattants d'Afrique du nord qui, elle-même, compte 30 places.



À deux pas de la Poste, de la place Saint-Gervais et de la rue de la Constitution située à 350m soit 4mn à pied, la **place du Tramway** dispose de 86 places de stationnement dont 1 pour personnes à mobilité réduite. Elle est accessible en auto depuis le boulevard Amiral Gauchet.



Rarement saturée, facile d'accès pour les habitants des communes voisines, la **place Carnot** compte 153 places de stationnement réparties en 2 zones : 91 sur la place, dont 2 avec borne de recharge pour véhicules électriques, et 62 le long du parvis de l'église. Le centre-ville est à 500 mètres à pied, par la rue du Jardin des plantes.



LES ZONES BLEUES, UN ATOUT !

Le stationnement à Avranches est gratuit mais réglementé par une zone bleue sur certaines rues du centre-ville. Celle-ci est applicable de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le dimanche et jours fériés. La durée maximale du stationnement autorisée est de 2 heures non renouvelables. Attention ! certaines places ne sont limitées qu'à 10 mn. Soyez vigilant aux indications.

La ville compte une vingtaine de parkings, tous gratuits, dont certains, en périphérie, sont très peu fréquentés et permettent d'accéder facilement au centre-ville à pied. Accepter de marcher 500 mètres, soit environ 6 mn, permet de diminuer l'automobile en hypercentre et d'augmenter le confort de tous les usagers. Cela ne vaut-il pas la peine de s'y mettre ?

2790
C'est le nombre de places de stationnement dans le centre-ville d'Avranches : 1540 dans les rues et 1250 sur les parkings.

LE SÉEBUS, DU NOUVEAU EN 2022 !

Dispositif gratuit mis en place par le CCAS d'Avranches, le SéeBus est à votre service pour vous déplacer dans différents points de la Ville. Il devrait connaître des changements dès 2022.

Jusqu'à maintenant, le SéeBus circule les lundis, mardis et vendredis matin pendant toute l'année, sauf jours fériés, ainsi que le mercredi matin hors vacances scolaires, selon un circuit et des horaires définis affichés à chaque arrêt.

À compter de 2022, Saint-Senier sous Avranches rejoindra la ville d'Avranches et la commune de Marcey-les-Grèves dans ce dispositif. La volonté des trois communes est de faire profiter de ce transport à leurs habitants :

- de moins de 25 ans ; les mineurs pourront, s'ils le souhaitent, être accompagnés d'un adulte ;

- de moins de 60 ans bénéficiaires d'une AHH, pension d'invalidité, RSA, ADA, allocation chômage ;
- de plus de 60 ans.

Par ailleurs, pour répondre aux attentes de ses usagers, les trois communes partenaires souhaitent faire évoluer les horaires du SéeBus et le faire circuler 20 heures par semaine, soit le double d'aujourd'hui. Le dispositif passerait ainsi de 4 demi-journées à 2 journées, les mardi et mercredi de 7h30 à 18h30 avec une pause d'une heure le midi. De quoi permettre notamment aux jeunes de profiter des transports le mercredi après-midi.



Tournée 1		Tournée 2		Tournée 3	
	Lieux de RDV		Lieux de RDV		Lieux de RDV
1	Saint-Martin des Champs Mairie	9	Gare SNCF	19	Jeanne PAISNEL (3 vergers)
2	Parking du stade	10	Le clos Hubert (Marcey-les-Grèves)	20	Rond-point Avenue de l'Arc en Ciel / Rues des Ormes & Tombelaine Saint-Senier sous Avranches
3	Parking de M' Bricolage	11	Mairie de Marcey-les-Grèves	21	Mairie de Saint-Senier sous Avranches
4	Le Cod-Bar	12	Maison médicale (Marcey-les-Grèves)	22	Cité d'automne
5	Place Molière	13	Eglise Saint-Étienne	23	Place Patton
6	Place Patton	14	Le Motté	24	Office de tourisme
7	Place Carnot	15	Entrée hôpital		
8	Office de tourisme	16	Maison de retraite		
		17	Cimetière		
		18	Office de tourisme		

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE SÉEBUS ?

Présentez-vous au CCAS pour les Avranchinois ou à votre mairie pour les habitants de Marcey-les-Grèves et Saint-Senier sous Avranches, avec pièce et photo d'identité, justificatif de domicile, notification de ressources pour les moins de 60 ans.

i CCAS
24 place du Marché
Avranches
Tél. : 02.33.79.39.40

DES MISSIONS RENFORCÉES POUR LA POLICE MUNICIPALE

Nouvel équipement, actions de prévention, renforcement des contrôles de vitesse, surveillance accrue des zones de stationnement... La mise en œuvre de la politique de sécurité routière à l'échelle du territoire communal est au cœur des missions de la Police municipale.

En lien avec les forces de sécurité du territoire, assurer la sécurité des habitants est une préoccupation majeure des élus de la Ville d'Avranches. Pour répondre à cette volonté municipale de rendre la ville plus sûre pour tous les usagers sur les routes, les voies douces ou les trottoirs, la Police municipale accroît ses actions en matière de sécurité routière sur l'ensemble du territoire communal, en partenariat avec la Gendarmerie nationale.

VITESSE CONTRÔLÉE...

Elle a ainsi été équipée, entre autres, d'un cinémomètre (radar laser de type « jumelle ») lui permettant d'effectuer des contrôles de vitesse et d'assurer le respect des vitesses maximales autorisées. L'objectif est avant tout préventif et dissuasif afin de faire baisser la vitesse dans les rues d'Avranches, les zones contrôlées étant celles identifiées comme accidentogènes ou dans lesquelles la vitesse est manifestement excessive selon les observations des riverains, des services

ou des élus. Toutefois, la dissuasion n'exclut pas la répression en cas d'infraction constatée. En effet, les agents de la Police municipale peuvent être amenés à verbaliser les conducteurs ayant dépassé la vitesse autorisée.

...ET STATIONNEMENT GÊNANT PUNI

Par ailleurs, afin de garantir la sécurité des piétons circulant sur les trottoirs, et plus particulièrement de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, la Police municipale accorde la plus grande vigilance aux stationnements gênants ou dangereux. Là encore, les constatations seront suivies de verbalisations pour responsabiliser les auteurs des infractions et éviter le renouvellement de ces situations problématiques. Enfin, depuis le 1^{er} juillet, les agents de la Police municipale renforcent la surveillance de la zone bleue pour que chacun puisse bénéficier des deux heures de stationnement en centre-ville et profiter des commerces. La présence de

« véhicules ventouses » monopolisant les places de parking au-delà des deux heures autorisées est par conséquent sanctionnée, tout comme la non-visibilité du disque de stationnement dans les espaces concernés. En matière de sécurité routière, la concertation entre la Police municipale et la Gendarmerie nationale et la complémentarité de leurs actions sont une réelle plus-value grâce à leur travail conjoint de prévention, de dissuasion et de répression visant à réduire le nombre d'infractions et rendre les voies de circulation de l'espace communal plus sûres pour tous.



BIENTÔT EN MODE ZD* ?

* ZD = zéro déchet



Camille
Peschet

Nelly
Tennière

Dans le cadre de son fonctionnement interne, la Ville d'Avranches travaille sur une gestion optimisée des déchets au sein des services municipaux. Une réflexion qui se traduit par différentes actions gérées à bras le corps par Nelly Tennière, responsable du service hygiène et propreté des locaux, et Camille Peschet, adjointe déléguée à la prospective, à la transition énergétique et à l'adaptation climatique.

Que ce soit dans les bureaux des services de la Ville, les écoles ou encore les salles municipales à disposition des habitants, le tri sélectif est en place depuis 2 ans. Pour autant, « notre souhait est de renforcer le tri des déchets recyclables et de limiter les déchets ultimes », précise Camille Peschet. Une enquête a donc été lancée cet été auprès des agents afin de connaître la nature même de tous les déchets produits. « Nous sommes passés dans tous les services pour échanger avec les agents et nous nous sommes rendus compte que la plupart était intéressée et beaucoup avaient des idées pour améliorer le tri. » Une fois les résultats de l'enquête connus, Camille Peschet et Nelly Tennière vont être en mesure de travailler avec des associations de collectes dédiées notamment aux cartouches d'encre, aux stylos, aux correcteurs... D'ici quelques mois, des collecteurs seront alors mis à disposition des agents municipaux et des usagers, notamment des associations lors d'événements culturels et sportifs organisés dans les locaux municipaux. « En tant que collectivité, il n'y a pas de raison de ne pas faire d'effort, souligne Nelly Tennière. Nous devons montrer l'exemple. » L'objectif est que chacun applique au bureau, à l'école, dans le cadre de ses loisirs... les gestes déjà en place à la maison.

NELLY TENNIÈRE, RESPONSABLE DU SERVICE HYGIÈNE ET PROPRETÉ DES LOCAUX

Forte d'une expérience de 33 ans au sein des services municipaux, dont 19 ans comme agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), Nelly Tennière connaît les bâtiments municipaux comme sa poche ! Responsable du service hygiène et propreté des locaux depuis 6 ans, Nelly et son équipe de 9 agents veillent à l'entretien et la logistique d'une quarantaine de salles municipales. Ménage, gestion des déchets, achat et distribution des produits d'entretien, mise en place des salles à chaque événement interne ou externe, la liste des interventions est longue. Un poste loin de la routine qui offre à Nelly l'opportunité de proposer des actions qui lui tiennent à cœur en matière de gaspillage, notamment. « On avance petit à petit, mais il y a encore beaucoup de choses à mettre en place pour faire bouger les choses, notamment auprès des agents municipaux ou encore des enfants dès le plus jeune âge. C'est très motivant. »



« Nous devons
montrer l'exemple. »
Nelly Tennière

« LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES RIVIÈRES »

Cet été, chaque agent de la Ville a reçu une gourde isotherme. Une façon de les inciter à ne plus acheter de bouteilles en plastique et à réduire ainsi considérablement les déchets produits dans les services municipaux. À raison de 180 agents jetant une bouteille par jour, c'est donc 3 600 bouteilles en moins dans les poubelles en un mois de travail !

POUR LES FÊTES ET CÉRÉMONIES, LA VILLE PASSE AU VRAC

Depuis septembre, les fêtes et cérémonies organisées par la Ville visent le zéro déchet ou presque !

Finies les nappes en papier, le stock de paquets de café et de boîtes de gâteaux ! Après avoir échangé avec différentes villes déjà dans ce processus, afin de mesurer les contraintes d'une telle réorganisation, le service gestion des locaux a donc revu tous ses achats et son mode de fonctionnement. Il a investi dans des nappes, de la vaisselle, des contenants à fournir aux traiteurs... et achète désormais les périssables en vrac auprès de producteurs et revendeurs locaux. Certes, cela passe par un investissement de départ. Mais c'est plus écologique et, à moyen terme, plus économique. « D'ordinaire, nous avons un budget de 15 000€ par an pour toutes les cérémonies et les fêtes organisées par la Ville. L'enjeu est de ne pas dépasser ce budget et de prouver que gérer raisonnablement ses achats et ses déchets n'est pas impossible. »



UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE DU BIEN-MANGER

Dans le cadre du retour en régie de la restauration collective à Avranches, Sébastien Grenouillet, chef cuisinier, a été recruté pour chapeauter la nouvelle brigade. Rencontre.

Alors que les travaux de la future cuisine centrale sont en cours à l'école Pierre Mendès-France et ne seront terminés qu'en début d'année 2022, une nouvelle brigade de 6 personnes est déjà constituée. Elle assurera la préparation des repas pour les écoles publiques maternelles et élémentaires Pierre Mendès-France, Guy de Maupassant, Jacques Prévert et André Parisy, ainsi que le Foyer de la Baie et la Cité d'automne, mais aussi le transport des repas en liaison chaude et le service dans les cantines scolaires.

SÉBASTIEN GRENOUILLET, CHEF CUISINIER, RESPONSABLE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

À 48 ans, Sébastien Grenouillet est cuisinier-pâtissier depuis 33 ans. Après 15 années passées en restauration traditionnelle dans la Sarthe et le Maine-et-Loire, il a travaillé dans différentes collectivités au service des scolaires, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Responsable de la cuisine centrale de Coutances depuis 2018, il a rejoint la Ville d'Avranches le 20 septembre dernier.

« *Recréer une cuisine centrale communale inexistante depuis plus de 20 ans est un challenge intéressant. Nous devons tout mettre en place, les outils de travail, l'équipe, les protocoles de travail, les marchés...* » Si, pour le moment, le chef a retiré sa toque pour se consacrer aux tâches administratives, il n'en demeure pas moins qu'il remettra la main à la pâte dès que la cuisine sera opérationnelle. « *Même si un tiers de mon temps sera consacré à l'élaboration des menus, aux achats..., je ne veux pas quitter les fourneaux. Mon leitmotiv, c'est de cuisiner pour faire plaisir aux gens. Cela n'est pas toujours simple du fait des contraintes diététiques, des règles d'hygiène, du budget... Mais nous avons des élus qui nous donnent les moyens de répondre à la loi Egalim et de travailler avec des producteurs locaux. C'est une chance que je saisis !* »



Sébastien Grenouillet



LE PORTAIL FAMILLE EST EN LIGNE !

Finies les multiples inscriptions chaque année pour l'école, la cantine, les accueils de loisirs ! Avec le portail famille, vous gagnez en simplicité et en temps.

Accessible 24h/24 et 7j/7 depuis le 17 septembre sur le site internet de la Ville, le portail famille permet aux parents d'inscrire leurs enfants aux accueils périscolaires Le Nautilus, les P'tits loups, le centre de loisirs de Saint-Martin des Champs, de Saint-Seniers-Avranches, du Val-Saint-Père et de Céaux, de consulter leurs factures, de payer en ligne, de consulter et modifier leurs données personnelles et familiales. Très prochainement, il sera également possible de s'inscrire à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires du matin et du soir des écoles publiques Pierre Mendès-France, Guy de Maupassant, Jacques Prévert, Camille Claudel, André Parisy.

UN PORTAIL PERSONNALISÉ ET SÉCURISÉ

Afin de simplifier l'enregistrement des familles sur ce nouveau portail, les agents administratifs du Pôle Ressources Education Enfance



www.avranches.fr/portail-famille/

Familles de la Ville d'Avranches et de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie ont pré-enregistré une grande partie des dossiers depuis l'ancienne base informatique du guichet unique. Les familles ont été invitées par mail à activer leur compte. Mais il est toujours possible de le faire en se laissant guider étape par étape sur le site. Progressivement, chaque famille sera invitée à compléter des informations, à mettre à jour son dossier famille et la fiche sanitaire de leurs enfants, en prévision des inscriptions aux activités des accueils de loisirs, à mettre à jour ses données et déclarer son

quotient familial CAF pour bénéficier d'une tarification des activités adaptées à ses revenus, et, après validation des données, à procéder aux réservations d'activités. De quoi simplifier les démarches pour les parents et le suivi des dossiers pour les agents administratifs.



L'équipe du Pôle Ressources Éducation Enfance Familles coordonnée par Elodie Lumé.

i Pôle Ressources Éducation Enfance Familles
24 place du Marché, Avranches
02 33 58 12 52 - periscolaire@avranches.fr



EN BREF

Rentrée ensoleillée le 2 septembre dernier pour les 1 200 élèves des établissements de maternelle et d'élémentaire d'Avranches et de Saint-Martin des Champs. Pendant l'été, les écoles se sont faites une beauté, tant en grand nettoyage qu'en menus travaux. De quoi accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants, leurs enseignants ainsi que les agents municipaux et communautaires qui œuvrent au quotidien à leur côté. Cette année encore, les effectifs sont stables, tant dans les écoles communales que privées. C'est un bon signe pour notre commune et son bassin de vie puisque bon nombre d'élèves proviennent de communes alentours.

BUDGET PARTICIPATIF

VIF SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION

Dans le cadre de la première édition du budget participatif de la Ville, 19 projets proposés par les Avranchinois ont été soumis au vote des habitants du 7 au 30 juin dernier. Cinq d'entre eux vont ainsi voir le jour dans les prochains mois.



Anne-Laure Tannier-Férés.

Tatiana Masselin

UNE PARTICIPATION TRÈS SATISFAISANTE

Méconnu du grand public, le budget participatif permet aux habitants d'intervenir dans le choix de certains investissements de la commune. Chaque année, lors d'un appel à idées, chacun peut proposer des projets pour sa ville puis voter pour ceux qu'il souhaite voir réaliser. « Nous avons décidé de créer un budget participatif suite aux suggestions des habitants, car il nous semblait intéressant de permettre à chacun d'être acteur de la démocratie qui s'exerce », nous explique Anne-Laure Tannier-Férés, conseillère municipale déléguée à la conduite de projets participatifs et à la parité.

Pour cette première édition, 89 projets ont été proposés suite à l'appel lancé du 15 janvier au 28 février dernier, et soumis à une première étude auprès d'une commission composée de 5 citoyens tirés au sort dans les listes électorales, 5 jeunes tirés au sort parmi les délégués de classe des collèges et lycées de la commune et 5 élus de la majorité et de l'opposition. Selon le règlement voté en conseil municipal le 14 décembre 2020, ces projets devaient en effet relever de l'intérêt général, s'inscrire dans le patrimoine existant et disponible de la commune, ne pas coûter plus de 50 000 € dans leur réalisation et être techniquement réalisables dans les 2 ans.

DES PROJETS DANS L'AIR DU TEMPS

Dix-neuf projets ont été soumis au vote des habitants du 7 au 30 juin dernier et 5 ont été retenus. « Pour une première année, le taux de participation est très satisfaisant puisqu'il est de 3,79% du nombre d'habitants, et qu'en moyenne en France, il oscille entre 2 et 5% », se réjouit Anne-Laure Tannier-Férés.

Et Tatiana Masselin, chef de projet du budget participatif, d'ajouter : « Pour cette année 2021, c'est un budget de 200 000 € qui est affecté aux projets des habitants et qui sera réitéré 4 fois pendant le mandat. C'est donc une très belle enveloppe mise à disposition des habitants. »

Révélateurs du moment, les projets proposés sont essentiellement tournés vers les activités physiques et les enfants. « Faut-il y voir un effet post-confinement ? Toujours est-il que les projets ont révélé une envie de se regrouper et de créer du lien », remarque Anne-Laure Tannier-Férés. Vivement 2022 pour voir quels nouveaux projets seront proposés !

ET LES 5 PROJETS RETENUS SONT...

1^{er} : Sport pour tous

Rénovation du plateau sportif René Fenouillère

Porté par la Saint-Michel Avranches Basket, Paul et Félix, ce projet élu à 114 voix, a pour objectif de rendre le plateau plus attractif pour qu'il devienne un espace de sport pour tous : peinture des terrains de street-basket et street-hand, mise à disposition de ballons dans des Yep Box, installation de mobilier urbain et de musculation...
Coût estimé : 40 000€.



2^e : Modules de structures pour skate mini-rampe, rail, curb, fun box

Élu à 110 voix, ce projet regroupe plusieurs propositions similaires portées par Teddy, Blaise, Quentin, Ethan, Emmy, Antonin et Appoline. L'idée est de repenser l'espace, notamment en remplaçant les modules actuels très anciens et inadaptés à la pratique du skate, du roller et de la trottinette dans un usage progressif.
Coût estimé : 50 000€.



3^e : Rénovation de l'aire de jeux du Jardin des Plantes

Avec 93 voix obtenues et porté par Fanny, Elisa, Margaux, Flavie et Elise, ce projet consiste à remplacer les deux structures de jeux et le revêtement de sol existant par des jeux et, éventuellement une table avec tonnelle, ainsi qu'un paravent devant les toilettes publiques.
Coût estimé : 50 000€.

4^e : Développer et réaménager l'aire de jeux de la Bourdonnière

Proposé par Olivier, Nathalie, Marie No, Frédérique et Virginie et élu à 81 voix, ce projet vise à installer des structures sécurisées et adaptées aux différentes tranches d'âge des enfants, tout en gardant l'esprit naturel du lieu et en garantissant une surveillance des adultes sur l'ensemble des activités.
Coût estimé : entre 10 000€ et 30 000€.

5^e : Structures sportives en extérieur

Élu à 71 voix, ce projet porté par Thibault et Béatrice s'adresse aux sportifs comme aux habitants ou aux touristes qui souhaitent garder la forme grâce à la mise en place d'agrès tels que des barres parallèles, des barres de traction, un vélo elliptique, un rameur...
Coût estimé : entre 20 000€ et 30 000€.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN BUDGET PARTICIPATIF

1. janvier-février : appel à projets
2. mars : étude de la faisabilité des projets par la commission budget participatif
3. mai : soumission des projets éligibles au conseil municipal
4. juin : vote des projets par les habitants
5. juillet : résultat des votes
6. septembre : réunion des 5 groupes de travail constitués de la commission budget participatif et des porteurs des projets
7. consultation et devis en concertation avec les groupes de travail
8. lancement des travaux réalisés par les services techniques ou des prestataires extérieurs, travaux suivis par les groupes de travail jusqu'à la mise en œuvre des projets dans les 2 ans.

UNE NOUVELLE DIRECTION MUNICIPALE AU SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU SPORT

Dès le mois de novembre, les associations avranchinaises auront un interlocuteur unique pour répondre à toutes leurs interrogations. Le point avec Christian Cossec, adjoint délégué à la dynamique associative et sportive.

Avranches Magazine :
La Ville vient de recruter un responsable vie associative et sport. Pour quelles raisons ?

Christian Cossec : Effectivement, notre Ville n'a pour le moment aucun service dédié aux associations, qu'elles soient sportives, culturelles... Celles-ci doivent donc s'adresser à différents services municipaux selon leur demande, qu'il s'agisse de prêt de salle, de véhicule, d'entretien d'un local... et sont parfois perdues. Je me retrouve souvent à être leur interlocuteur, ce qui représente une charge de travail conséquente. J'ai donc souhaité créer cette direction et recruter mon « binôme » en somme ! Johan Chartier rejoint donc notre Ville le 22 octobre.

AM : Quel va être son rôle ?

CC : Notre responsable vie associative et sport aura pour mission

d'organiser un vrai service des sports pour gérer les demandes liées à l'entretien et à la gestion des locaux et des espaces verts, et faire le lien avec les autres services. Dans les mois qui viennent, il devra établir un plan pluriannuel de rénovation et/ou de construction de locaux afin de permettre aux associations de mener à bien leurs activités. Je souhaite par ailleurs renforcer les liens entre les écoles et les associations culturelles et sportives afin de créer une dynamique en ce sens.

AM : Une sorte de soutien au développement des associations donc ?

CC : Oui, je crois qu'il est important que le responsable accompagne également les associations dans leur développement, sur des aspects administratifs, juridiques, de formation...



Dans cette même veine, mon souhait est de développer davantage le sport durable et le sport santé (sport adapté ou handisport). Notre Ville doit en effet mener une politique active dans ces domaines et accompagner les clubs sportifs à s'engager dans ces voies. Nous travaillerons donc en ce sens, main dans la main. Depuis notre arrivée à la municipalité, j'ai eu à cœur de structurer la vie associative. Avec cette nouvelle direction, nous allons pouvoir la déployer.



GROS SUCCÈS POUR LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Dimanche 5 septembre, 85 associations d'Avranches et de Saint-Martin des Champs étaient présents au Haras et dans la salle Robert Duchesnay à l'occasion du forum des associations.



Il flottait un air de renouveau ce dimanche au Haras et salle Robert Duchesnay. Après deux années d'interruptions des activités, beaucoup d'Avranchinains avaient fait le déplacement pour s'informer et découvrir les nombreuses activités proposées dans les domaines des sports, loisirs, pratiques artistiques, culture, vie sociale et citoyenne. Une rentrée quelque peu différente pour les associations, entre espoir et inquiétudes quant à l'avenir. « C'est la première année qu'on ressent une telle bouffée d'oxygène au forum », témoignaient les bénévoles de l'Amicale philatélique de la Baie du Mont Saint-Michel. Même optimisme pour le président de Rol'Avranches : « Le pass sanitaire va sans doute nous faire perdre quelques adhérents mais de nouveaux nous rejoignent. Je ne m'inquiète pas et vise 120 adhérents pour cette nouvelle année. » Alors, même si pour beaucoup d'associations, il est difficile de se projeter, notamment vis-à-vis des jeunes dont on ne sait pas, à l'heure où nous imprimons, s'ils seront concernés par le passe sanitaire, selon Christian Cossec, adjoint délégué à la dynamique associative et sportive, « cette rentrée marque un nouveau départ. Les associations vont peut-être enfin pouvoir vivre une année complète sans interruption de leurs activités. Je suis plein d'espoir. » On croise les doigts et souhaitons une bonne rentrée à toutes les associations avranchinaises et leurs adhérents !

5 ASSOCIATIONS À LA LOUPE

ROL'AVRANCHES

Cette toute jeune association créée en 2019 n'en est pas moins forte de 18 ans d'expérience. Elle a en effet repris l'activité rollers de l'ASL (cf p.18). Affiliée à la Fédération française de roller et skateboard, Rol'Avranches propose des séances de mise en sécurité pour les débutants et des cours de roller acrobatique et artistique pour les confirmés.

☎ 06 50 33 48 73

@ contact@rol-avranches.fr

🌐 rol-avranches.fr



AVRANCHES BASEBALL CLUB

Créée en 2019, l'association affiliée à la Fédération française de baseball et softball compte une équipe de baseball qui évolue en championnat régional et quelques licenciés en entente avec le club de Saint-Lô en softball. Elle recherche donc activement des joueurs de softball de plus de 16 ans pour former une équipe complète.

☎ 06 79 76 26 43

@ avranchesbaseballclub@gmail.com

🌐 avranchesbaseballclub.fr



LES PIEDS AU PLANCHER

Depuis 2000, l'association propose, 2 vendredis par mois, des cours d'initiation et de perfectionnement de danses traditionnelles bretonnes et celtiques. Elle compte aussi un groupe de musiciens qui anime les cours, mais aussi bals folks et fest-noz dans la région.

🌐 lespiedsauplancher.free.fr



AMICALE PHILATÉLIQUE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

Créée en 1969, l'association affiliée à la Fédération française des associations philatéliques rassemble, chaque 3^e dimanche du mois, une vingtaine de passionnés de timbres qui étoffent leur collection à tarif préférentiel.

☎ 02 33 58 05 33

@ michel.beust@orange.fr



AIME LA VIE, AIDE LA VIE

Créée en 2005, l'association accueille gratuitement des personnes en mal de vivre pour quelque raison que ce soit, lors de permanences, de rendez-vous individuels et de groupes de partage. Elle compte 17 bénévoles formés par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'association Vivre son deuil, dont 3 psychologues professionnels.

📍 4, rue d'Orléans

☎ 06 06 69 43 70





EN BREF...

- Créée en 1962
- Affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire depuis 1973
- 450 licenciés
- 7 animateurs et professeur de danse diplômés d'État salariés



- @ asl50300@gmail.com
- 06 79 68 40 32
- @Avranchessportsloisirs

AVRANCHES SPORT LOISIRS, LE SPORT BIEN-ÊTRE

Depuis 59 ans, l'ASL propose aux Avranchinains des cours de gymnastique pour tous. Rencontre avec Thérèse Madec, sa présidente.

Avranches Magazine :
Votre association a été créée en 1962 ? Comment fait-elle pour connaître toujours un tel succès ?

Thérèse Madec : Effectivement, notre association est née il y a bientôt 60 ans, d'abord sous le nom de Gymnastique Volontaire d'Avranches, puis sous son nom actuel depuis 2005. Nous comptons environ 450 adhérents pour qui l'important est de pratiquer du sport dans une ambiance conviviale, pour se maintenir en forme. D'ailleurs, nous sommes affiliés à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, l'une des rares fédérations non compétitives, qui prône le sport santé.

AM : Que propose votre club ?

TM : De la gym adultes, du cross training, du full body burner, du fitness, du renforcement musculaire et cardio, de la gym seniors, de la gym Pilates, des sorties de marche nordique, de la danse modern-jazz et classique. L'originalité du club, c'est qu'il s'adresse à tous, y compris à des

publics particuliers : les petits dès 5 ans en danse, les seniors en gymnastique douce, les personnes atteintes d'un cancer ou en rémission en gymnastique santé.

AM : Vous êtes présents à Avranches, mais pas seulement ?

TM : Oui, nous intervenons également à Saint-Martin des Champs, à Ponts, au Val-Saint-Père, à Saint-Senier sous Avranches et à Pontaubault.

AM : Des événements prévus pour cette nouvelle année ?

TM : Oui, nous vous donnons rendez-vous pour notre gala de danse les vendredi 10 et samedi 11 juin au gymnase Michèle Vallaeys, en espérant que nous pourrions assurer nos cours normalement, toute l'année.

de g. à dr.,
Annie Beauvils,
secrétaire adjointe,
Thérèse Madec,
présidente,
et Marie-Pierre Duteil,
membre



POINT DE VUE D'ÉLU

CHRISTIAN COSSEC,
adjoint délégué à la dynamique associative et sportive

« ASL fait partie des piliers de la vie sportive de loisirs à Avranches. Je me plais à rappeler qu'avec Gym oxygène, d'Avranches aussi, ASL fait partie des deux plus grosses associations de la Manche. ASL a su diversifier son activité par le sport santé notamment. Même si la rentrée est rendue plus compliquée cette année en raison de la réquisition de la salle Lemoine pour la vaccination, Thérèse Madec et son équipe ont su aménager leur fonctionnement pour proposer leurs activités dans les meilleures conditions. Je les en remercie. »

C'EST EN TRAVAUX Déviation



... AU JARDIN DES PLANTES

Les travaux de restructuration des allées continuent avec la mise en place d'un béton désactivé autour du bassin des gunneras réalisé par l'entreprise Pigeon en juin dernier. Un mur a par ailleurs été construit par l'entreprise Batyroger à l'ouest du jardin, suite à un éboulement.

... À L'ÉCOLE PIERRE MENDÈS-FRANCE

Conjointement avec Manche Habitat, des travaux de réhabilitation des logements ont démarré le 19 juillet pour une durée estimée à 16 mois.

Pendant les vacances d'été, une classe de CE1 a été entièrement repeinte par les agents municipaux.

La rénovation de la cuisine centrale, prise en charge par différentes entreprises extérieures et par le Centre technique municipal, est par ailleurs en cours.

... À L'HÔTEL DE VILLE

Après le hall d'accueil entièrement rénové en 2019, différents travaux de réfection sont en cours à l'hôtel de ville. Les huisseries de la bibliothèque patrimoniale ont été remplacées au printemps dernier par l'entreprise de menuiserie Resbeut afin de préserver les manuscrits et les livres qui y sont conservés. Les peintures y ont été refaites par les peintres du Centre technique municipal. Cet été, le service bâtiment a effectué une réhabilitation électrique dans les anciens bureaux du secrétariat général, l'entreprise Roussel, des travaux de peinture et de changement du sol. Petit à petit, le bâtiment imaginé par l'architecte François Cheftel et inauguré en 1850 en présence du président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, retrouve une seconde jeunesse.

... AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les bureaux du Centre technique municipal, situés dans l'ancien manège équestre de M. Burdelot au 28 rue de Changeons, connaissent eux aussi une cure de jouvence. Au programme : rénovation de la toiture par l'entreprise Chaperon, changement des huisseries et réaménagement intérieur des locaux par le service bâtiment du Centre technique municipal.



Classe de CE1 à l'école Pierre Mendès-France



Bureau du Maire



Travaux au secrétariat général



ENFANT, PARENT, SENIOR, FAMILLE

L'ESC-HALLES, ALLEZ-Y !

Véritable service d'animation et d'échanges, l'Esc-Halles s'adresse à tous les habitants, y compris hors de la commune. Rencontre avec Stéphanie Giret, sa directrice, et Thierry Penneec, adjoint délégué à la cohésion sociale et à la citoyenneté.

Avez-vous déjà franchi les portes d'un des locaux de l'Esc-Halles ? Ces lieux de vie sont implantés au cœur des quartiers de la ville et sont ouverts à tous, enfants, ados, parents, adultes, seniors... L'Esc-Halles propose tout au long de l'année une palette d'activités, d'animations et de services, encadrés par une équipe de professionnels et de bénévoles. Très exactement 66 pour 2020, qui ont contribué à la réussite

de la fête du jeu, des animations festives de Noël, des activités piscine et marches lentes, ou encore de l'encadrement des enfants d'Avranches - Saint-Martin des Champs dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.). « Sans eux, nous ne pourrions pas offrir autant d'activités et je les en remercie vivement » souligne Stéphanie Giret. Et Thierry Penneec de préciser : « l'équipe a toujours été présente pour les habitants lors de ces derniers mois, ce qui lui a permis de proposer un nouveau programme au plus près de leurs attentes. L'Automne de la prévention et ses nombreuses animations gratuites avec des partenaires de qualité en est un parfait exemple. Cet événement marquant du dernier trimestre 2021 apportera, j'en suis sûr, un mieux-être aux habitants »

L'ESC-HALLES EN CHIFFRES :

- 6 animatrices
- 66 bénévoles
- 159 adhérents dont 78% d'Avranchinçais

ADHÉREZ, VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER !

Valable un an, de septembre à septembre, l'adhésion est facultative et individuelle. Elle permet à l'adhérent de bénéficier des activités et des services à tarifs préférentiels, mais aussi de participer à l'évolution du projet d'animation de la vie sociale. Par ailleurs, les adhérents peuvent se procurer une carte « activité » de 25 cases au tarif de 10€ et de 8€ pour les moins de 25 ans dont le quotient familial est inférieur à 595 €.

Tarif de l'adhésion :

- 5€ pour les plus de 25 ans
- 2,50 € pour les 12 à 25 ans et les résidents-usagers de plus de 25 ans
- Gratuit pour les moins de 12 ans et les résidents-usagers de moins de 25 ans.

À noter : en raison de la suspension des activités de l'an passé, votre carte 2020-2021 reste valable pour 2021-2022.

SOCIAL

DES SERVICES ET DES ANIMATIONS POUR TOUS

1. Pour les 12 à 25 ans :

Des animations et sorties pour les 12/ 17 ans (balade à la mer, bowling, laser-game...) Des stages de formation au baby-sitting, un après-midi d'information au BAFA, une Bourse Initiative Jeune pour financer un projet, un dispositif Travail à Fond, nouvelle formule dès 2022

i Chloé Trubuil, animatrice référente jeunesse Point Information Jeunesse (PIJ)

- ✉ 24 place du Marché
- 🕒 lundi, mercredi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rdv
- ☎ 02 33 79 39 41 / 06 49 86 57 63
- @ pij@avranches.fr
- 📍 pijavranches // Chloé Trubuil Ville d'Avranches

2. Pour les familles :

Des ateliers parents - enfants le mercredi après-midi Des accueils parents le vendredi de 8h45 à 11h

i Fabienne Dumont, référente Familles Centre L'Esc'Halles

- ✉ 24 place du Marché
- ☎ 02 50 26 30 02 / 06 07 47 05 18
- @ familles@avranches.fr
- 📍 referentefamillesavranches

3. Pour les seniors :

La promenade des aînés Des après-midis récréatifs et loisirs créatifs Des animations de prévention Des journées intergénérationnelles

i Sandrine Garnier, référente Seniors Centre L'Esc'Halles

- ✉ 24 place du Marché
- ☎ 02 33 79 39 40
- @ seniors@avranches.fr

4. Pour tous :

Des ateliers de loisirs éducatifs Un réseau d'échanges et de savoirs Un accompagnement des projets des habitants Des fêtes, sorties et rencontres dans tous les quartiers

i Nadège Bataille, Référente Intergénération, Audrey Julien, Animatrice jeunesse et sociale, Nathalie Delanoë, Adulte relais, Espace Mosaïque

- ✉ 34 Rue Jean de Vittel
- ☎ 02 33 58 63 73 / 06 37 12 25 37
- @ intergenerations@avranches.fr



Chloé Trubuil.

CHLOÉ TRUBUIL, NOUVELLE ANIMATRICE RÉFÉRENTE DU PÔLE JEUNESSE

Éducatrice sportive à Saint-Lô, Chloé Trubuil a rejoint le Point Information Jeunesse au Centre l'Esc-Halles le 1^{er} juin. À 24 ans, cette jeune bretonne a déjà acquis de l'expérience en animation dans des associations, des écoles, des maisons de retraite. Elle est également pompier volontaire à la caserne de Saint-James. Son rôle est d'accompagner les 12-25 ans dans leur projet de vie, qu'il s'agisse de formation, de loisirs, de séjour à l'étranger, d'aides au logement, du permis de conduire, du BAFA... Les activités du Point Information Jeunesse ayant été perturbées depuis le 1^{er} confinement, Chloé a pour mission de recréer une dynamique et donner l'opportunité aux jeunes de s'impliquer dans la vie de la cité. « Nous allons remettre en place le TAF (travail à fond) dans une nouvelle formule, relancer le service de baby-sitting, mais aussi bâtir un projet plus large autour d'actions auprès des collégiens et des lycéens. Ma volonté, c'est de faire revenir les jeunes et de créer une dynamique de groupe. »

Date à retenir
Le 9 décembre,
la ville célébrera
avec vous les valeurs
de la laïcité.
Infos à venir...

ÇA BOUGE AU FOYER DE LA BAIE !

Depuis 1996, le Foyer de la Baie est un lieu de vie pour les jeunes de 16 à 30 ans en mobilité professionnelle ou en formation. Au-delà d'un logement, l'équipe encadrée par Virginie Chevallier leur offre aussi un accompagnement individuel dans leurs projets d'insertion professionnelle et leurs démarches administratives, ainsi qu'une palette d'animations socio-éducatives en partenariat avec les acteurs du territoire.



Un label développement durable et éducation à l'environnement (2D2E) en cours de création

Coordonné par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes de Normandie et le cabinet d'études Apogées, le Foyer de la Baie d'Avranches, les FJT, les CLLAJ (comités locaux pour le logement autonome des jeunes) et les services Habitat Jeunes du département de la Manche se sont engagés dans la création d'un label 2D2E afin de rendre plus lisibles leurs actions en matière d'environnement et de développement durable. Cette démarche expérimentale dans la région s'inscrit dans la volonté politique de la Ville, et dans l'engagement du Foyer de

la Baie de sensibiliser et d'informer les résidents sur ces questions. Parmi les premières actions initiées, un référentiel qui définit les critères du label est en cours de réalisation. Une campagne d'information sur le tri des déchets a également été réalisée avec l'ambassadrice du tri de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, un composteur a été installé, un jardin potager et une serre mis en place avec l'aide du service municipal des espaces verts. De quoi permettre aux résidents de s'investir dans cette démarche écoresponsable.

Voyage en Corse pour 4 résidents

Du 12 au 16 mai dernier, 4 jeunes résidents du Foyer de Baie, accompagnés d'une animatrice, se sont envolés d'Orly, direction Ajaccio. Un voyage organisé par les jeunes eux-mêmes dans le cadre d'une action inter-FJT impulsée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes de Normandie qui souhaitait créer des échanges entre des jeunes vivant en résidence Habitat Jeunes.

Très vite, la Corse s'est portée volontaire pour accueillir les résidents des FJT d'Avranches, de Cherbourg, de Falaise, d'Hérouville, d'Evreux, d'Argentan, de Granville et de Coutances. Et tout aussi rapidement, 25 jeunes se sont mobilisés pour aller découvrir la Corse ! « Les jeunes, avec le soutien des équipes, ont dû travailler ensemble sur le budget, demander des subventions, mettre en place des actions pour récolter des fonds... » nous explique Virginie Chevallier. Vente de T-shirts personnalisés, de chocolats, de tickets de tombola, les jeunes n'ont pas manqué d'imagination pour boucler leur budget et organiser un séjour clé en main. La préparation du voyage passait aussi par les démarches administratives : refaire la carte d'identité qui n'était plus valide, réserver les billets d'avion... Pour certains, ce voyage était une première : premières vacances, premier vol en avion... Au-delà du dépaysement, ce voyage a donc aussi été synonyme de découvertes.



« L'idée dans ce type de projet, c'est aussi qu'ils puissent apprendre à mener un projet, à établir un budget et qu'ils réutilisent ces compétences dans leurs projets individuels. » Et ce, malgré la crise sanitaire, les légitimes interrogations et les doutes qui ont rythmé cette année d'organisation. « Ce projet a permis de faire de belles rencontres et de consolider le réseau normand des résidences Habitat Jeunes. Et comme rien n'arrête la jeunesse, nous espérons partir à Montréal en 2022 ! » Affaire à suivre...



DES DISPOSITIFS POUR LES 18-25 ANS DE LA MANCHE

En partenariat avec le Conseil départemental de la Manche et le réseau des missions locales, l'Union Départementale pour l'Habitat des Jeunes, qui regroupe les FJT, les CLLAJ et les services Habitat Jeunes de la Manche, a mis en œuvre 3 dispositifs ouverts aux 18 - 25 ans du département sous conditions, afin de pallier à 3 problématiques identifiées sur le territoire : la mobilité, le logement, l'alimentation.

Permis de construire sa vie

Pour lever un frein lié à la mobilité dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, ce dispositif permet aux jeunes d'obtenir le permis de conduire pour 300€. En complément de l'examen (code et permis), le dispositif inclut des modules de formations complémentaires et obligatoires : soutien au code, assurance, budget, mécanique automobile, secourisme, prévention, sécurité routière...

Plus d'infos auprès de la mission locale de votre lieu de résidence.

Ticket Midi 50

Financé par le Fonds d'aide aux jeunes, le Ticket Midi 50, d'une valeur de 3,50€, s'utilise dans les restaurants conventionnés (Foyer de jeunes travailleurs du département, AFPA de Coutances et de Cherbourg, lycée agricole de Coutances). À titre d'exemple, au Foyer de la Baie à Avranches, le repas revient à 0,60€ pour le bénéficiaire.

Plus d'infos auprès de la mission locale de votre lieu de résidence.

Pass Instal'Toit

Coup de pouce pour s'installer dans son logement, ce pass comprend un bon d'achat de 50€ à valoir dans des magasins conventionnés pour l'achat de petits équipements, un kit entretien du logement, un kit hygiène corporelle et deux guides pratiques.

Plus d'infos auprès des FJT, des CLLAJ et du service Habitat Jeunes.

OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION

UN VÉRITABLE LEVIER À L'ÉCONOMIE LOCALE

Artisans, commerçants et professionnels de service, savez-vous qu'il existe des aides pour soutenir vos projets de modernisation de votre entreprise ? Zoom sur l'Opération Collective de Modernisation.

Financée par la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, le Conseil départemental de la Manche et la Région Normandie, et portée par le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) Sud Manche Baie du Mont Saint-Michel, l'Opération Collective de Modernisation (OCM) vise à moderniser et développer des activités artisanales, des commerces et services de proximité par l'attribution de subventions directes pour des investissements ciblés. Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie déléguée à l'économie et membre

du comité d'attribution, Angélique Ferreira observe que « ces aides ont un réel intérêt puisqu'elles permettent d'entretenir les pas de porte et les outils de travail et valorisent ainsi notre Ville. »

COUP DOUBLE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Ce dispositif, en favorisant l'amélioration des entreprises, participe à l'attractivité même du territoire. À Avranches, depuis la mise en place du programme en janvier 2020, sept commerçants ont ainsi été soutenus dans leurs travaux de rénovation et d'accessibilité de leur boutique ou l'acquisition

de matériel. Au-delà, l'expérience a montré que l'OCM soutenait l'économie locale. En effet, 95% des entreprises sollicitées pour les travaux réalisés sont celles de notre territoire. Une opération qui fait donc coup double pour notre économie locale.

i Service développement économique de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie / 02 33 89 67 05 / www.msm-normandie.fr, rubrique « développement économique »



Virginie Charuel

3 questions à Virginie Charuel, boutique les Carollaises à Avranches

Pour quelles raisons avez-vous sollicité l'OCM ?

Je souhaitais profiter du grenier au-dessus de ma boutique pour créer un espace de travail dédié à la couture. Les propriétaires étaient d'accord pour financer les travaux de couverture, mais l'aménagement intérieur revenait à ma charge.

Que vous a apporté cette aide ?

Cette aide de 3163€ est un sacré coup de main pour financer les travaux d'isolation, d'électricité et de plomberie et me permet de faire mieux que prévu.

Satisfaite du dispositif alors ?

Oui, très ! Je vais profiter d'un espace très confortable pour travailler et enfin pouvoir développer une nouvelle activité d'ateliers créatifs pour mes clients.



ROUGE MARGUERITE

UNE MARQUE DE VÊTEMENTS AVRANCHINAISE

Créée à Avranches en avril 2021, Rouge marguerite est une marque de vêtements et accessoires fabriqués en France. Rencontre avec Chantal Delauney, la créatrice.

Non, les pulls en laine ne démangent pas forcément ! C'est en tout cas ce qu'affirme Chantal Delauney, styliste depuis plus de 30 ans et spécialiste de la maille pour de grandes marques françaises telles qu'Armor Lux, Absorba, Coudemail, le groupe Beaumanoir ou Saint-James. « Tout est question de matière première. La laine mérinos que j'ai choisie vient d'Italie car, en France, on ne fabrique plus de laine douce de qualité. »

Mais, pour le reste, la créatrice souhaite développer une mode douce non seulement par la matière mais aussi par son empreinte environnementale. Entendez par là « slow fashion ». Concrètement, ça signifie une fabrication de deux collections par an seulement, en quantité limitée, selon des techniques de tricotage zéro déchet qui évitent les chutes de matières premières, en France pour une réduction maximale du transport, avec un emballage réutilisable pour conserver son pull, le tout à prix juste.

Pour autant, ne vous y méprenez pas, suivre de telles ambitions dans un coût raisonnable n'est pas si simple. Surtout que le tricotage est un univers très technique. « Il faut le bon fil, les bonnes machines, les bons programmeurs. Et tout ça est de plus en plus rare en France. »

La première collection, en précommande depuis le mois de juin sur le site participatif Ulule, a été lancée en fabrication dans une entreprise de Roanne à la fin de l'été et sera livrée dès cet automne. Vendue en ligne et, rapidement, en dépôt-vente localement, elle comprend deux pulls, un béret, une écharpe et une paire de mitaines, déclinés en 4 coloris.

La collection suivante sortira au printemps. Un cabas va également être proposé qui sera confectionné dans un Etablissement de Travail Protégé de Saint-James, à partir d'une toile exclusive tissée à côté de Lyon, au joli motif de marguerites rouges. Forcément. D'ailleurs, savez-vous d'où vient ce nom ? « Le rouge est ma couleur préférée et Marguerite, mon deuxième prénom ». Tout simplement !

i Si vous souhaitez consommer autrement, rendez-vous sur rouge-marguerite.fr



Chantal Delauney

DU NOUVEAU DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

Depuis le 1^{er} octobre, les services municipaux sont réorganisés pour répondre au mieux aux besoins du projet politique des élus. Rencontre avec Ludovic Lemée, directeur général des services.

Avranches magazine : Vous venez d'opérer une réorganisation des services municipaux. Pour quelle raison ?
Ludovic Lemée : Suite aux élections municipales, un projet d'administration a été proposé aux élus afin de mettre en place le projet politique de la municipalité [NDLR : cf. Avranches magazine n°26]. Or, comme à chaque nouveau mandat, pour y répondre au mieux, ce projet nécessitait une réorganisation des services municipaux. Néanmoins, il n'y a pas véritablement de bouleversements

car ce nouveau mandat est une continuité de ce qui a déjà été engagé dans le précédent.

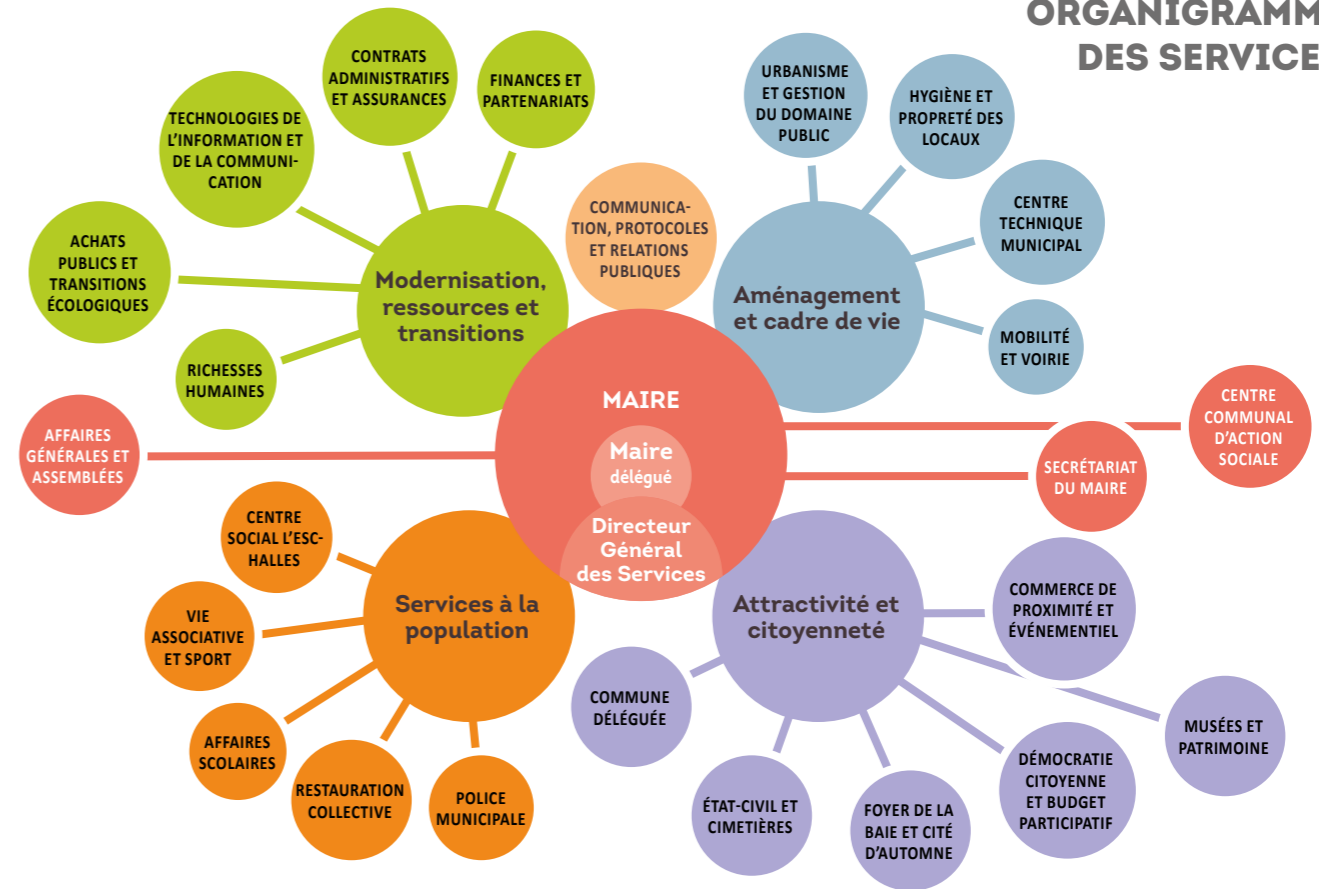
AV : Quels sont ces changements ?

LL : J'ai profité des compétences en interne pour répondre aux besoins liés à ce nouveau projet politique. Le nouvel organigramme s'articule autour du maire et de la direction générale des services. Quatre grands pôles régissent désormais les différents services municipaux selon qu'il s'agisse de la modernisation, des ressources



et des transitions, d'une part, de l'aménagement et du cadre de vie, d'autre part, des services à la population ou encore de l'attractivité et de la citoyenneté.

ORGANIGRAMME DES SERVICES



AV : Justement, avez-vous quand même dû recruter de nouveaux agents ?

LL : Oui. La création d'un service Vie associative et sport a nécessité, par exemple, le recrutement d'un agent. De même que la reprise en régie de la restauration collective, l'un des grands projets de ce début de mandat, qui nous a amené à recruter un chef cuisiner. Un second de cuisine sera aussi à prévoir dans quelques mois. L'avantage, en élaborant un nouvel organigramme dès le lancement du projet administratif, c'est que nous pouvons ainsi gérer prévisionnellement nos recrutements pour les 5 ans à venir.

AV : Qu'en disent les élus ?

LL : Pour réaliser leur projet politique, les élus ont besoin de services organisés et d'interlocuteurs privilégiés. Or, tous les projets programmés retrouvent, dans cette nouvelle organisation, un service pour y répondre, qu'il y soit complètement dédié



ou non. Ainsi, sur la question des transitions écologiques et du développement durable, nous avons fait le choix d'agir, par le biais des achats, sur les contrats d'énergie, les denrées alimentaires... C'est une première approche concrète du projet politique sur le sujet. Les élus sont donc ravis de trouver leur binôme dans la nouvelle organisation, et les agents épanouis.

AV : Ce nouvel organigramme est donc une bonne action de communication interne ?

LL : Oui tout à fait. Chaque agent comprend son niveau de responsabilités et ça participe aussi à l'intégration des nouveaux arrivants. Mais l'organigramme a aussi une vraie vocation de communication externe. Il permet aux usagers de savoir à qui s'adresser pour toute demande. Et surtout, il véhicule l'image d'une bonne gestion de la collectivité.



UN NOUVEAU DIRECTEUR AU PÔLE RESSOURCES

Portrait de Julien Sergent, nouveau directeur du pôle modernisation, ressources et transitions, et adjoint du directeur général des services.

À 47 ans, Julien Sergent a rejoint la Ville d'Avranches après avoir travaillé 20 ans au service des collectivités au sein du Trésor public. Entré à 27 ans comme agent de recouvrement à la trésorerie de Marseille en Beauvaisis dans l'Oise, le jeune fonctionnaire est envoyé un an plus tard à la trésorerie de Doullens dans la Somme, après avoir obtenu le concours de contrôleur. En 2007, fraîchement reçu inspecteur, il intègre l'Ecole nationale des Finances publiques (ENFiP) à Noisiel pour un an puis est affecté à Avranches comme trésorier adjoint, durant 10 ans.

Nommé trésorier en 2018, il tient les comptes de 350 collectivités, secondé par une équipe de 15 personnes. Fort de son expérience en finances et marchés publics, il demande un détachement pour travailler auprès des collectivités et postule à la Ville d'Avranches. « *Diriger les services ressources de la Ville est un challenge motivant. Désormais, je travaille en amont des projets de la commune et peux y apporter ma vision stratégique. C'est une véritable opportunité d'évoluer professionnellement, tout en restant dans cette ville qui me plaît beaucoup.* »

À la tête d'une équipe de 10 agents, le nouveau directeur entend travailler avec pédagogie en argumentant ses décisions. Pour le moment, il reprend les dossiers en cours, notamment le cadrage budgétaire et la gestion prévisionnelle des compétences.



Julien Sergent

Avec une dizaine de départs en retraite possibles en 2022, Julien Sergent devra orienter au mieux les élus en leur apportant toutes les solutions possibles.

« *Avranches est une ville dynamique avec une vision stratégique nouvelle et j'entends bien y apporter ma plus-value.* ».



Scène de plage à Saint-Jean le Thomas, avec Marguerite, Paul et Marie les enfants du photographe

ALPHONSE PROVOST, UN PHOTOGRAPHE EXTRAORDINAIRE

À l'occasion de la future exposition de photographies d'Avranches, Avranches magazine vous invite à découvrir un photographe local amateur remarquable, Alphonse Provost.

La richesse patrimoniale d'une ville repose bien souvent sur la diversité des éléments qui contribuent à forger son identité. En premier lieu, on pense à son architecture, ses monuments qui jalonnent l'Histoire depuis l'Antiquité parfois, le Moyen Âge et les époques modernes et contemporaines généralement. Ensuite, viennent les traditions locales, artisanales, agricoles et, éventuellement, gastronomiques qui contribuent à un « ADN local ». Et puis, très souvent, il y a les œuvres d'art qui représentent la ville elle-même ou bien qui sont produites par les artistes du cru qui apportent un supplément d'intérêt à une ville. En plus de ces éléments d'un héritage commun, il y a depuis maintenant un siècle et demi, la photographie qui a permis de conserver une multitude d'informations d'une grande richesse qui nous immergent dans un passé plus ou moins révolu. En 2023, le service des musées et du patrimoine proposera, au Scriptorial et en divers lieux de la ville, une belle exposition de

photographies d'Avranches produites depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. [NDLR : lire en p.31]

UN TÉMOIGNAGE REMARQUABLE

Parmi ces collections d'images avranchinaises, l'une d'elle se distingue par son ampleur, sa diversité et sa qualité ; il s'agit de l'album de photographies produites par Alphonse Provost entre 1870 et 1890. Cet homme aujourd'hui méconnu a pourtant marqué notre ville en y faisant édifier une maison bien connue qui se situe rue de Mortain, entre cour et jardin, sur près de 2 000m² de terrain, la propriété dite Lerouxel. Négociant en vins et spiritueux, A. Provost avait une passion : la photographie. Et bien que l'ensemble de ses négatifs ait a priori disparu, il subsiste un album conservé par la famille qui avait autorisé sa numérisation par les Archives départementales de la Manche il y a quelques années. Cet album est composé d'environ 350 images qui montrent essentiellement des habitants d'Avranches posant pour le photographe dans

différentes mises en scène particulièrement recherchées. Sa famille, des enfants, des familles, le clergé local et de nombreux amis se sont fait tirer le portrait chez A. Provost qui ne manquait pas d'imagination et qui maîtrisait admirablement la technique photographique à une époque où cet art était encore peu démocratisé. Chaque photo apporte son lot de détails, sur l'art de vivre du moment. Les costumes, les accessoires de modes, les bicyclettes et les attelages, les scènes de ville et de bord de mer révèlent un monde aujourd'hui disparu avec une incroyable précision.



Avranchinaises posant devant l'objectif d'Alphonse Provost, dont les deux filles du photographe.



ANIMATIONS SCOLAIRES

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Comme chaque année, la Direction des musées et du patrimoine a travaillé sur une nouvelle programmation d'animations pour les écoles, collèges et lycées. Le point avec Constance Bohlinger, responsable du service des publics.

De la maternelle au lycée, tous les scolaires peuvent bénéficier de visites pédagogiques des différents sites patrimoniaux de la ville, à savoir le Scriptorial, le musée d'Art et d'Histoire et la ville. D'ailleurs, d'octobre à mars, le Scriptorial est fermé au public le matin pour réserver un accueil privilégié aux scolaires. La fabrication des manuscrits médiévaux, les contes et légendes autour du Mont Saint-Michel, le langage photographique, la Seconde Guerre mondiale, l'architecture médiévale, une initiation à la calligraphie, à l'enluminure ou encore au cyanotype, un atelier sur les premiers outils d'écriture..., sont autant de thèmes proposés autour des expositions permanentes et temporaires pour cette nouvelle année scolaire.

« Les enseignants peuvent opter pour des visites guidées adaptées au niveau scolaire : visites inter-

actives avec un de nos médiateurs ou bien visites contées pour les maternelles par exemple. Des visites autonomes avec des supports d'aide mis à leur disposition sur notre site internet, sont également possibles, ainsi que des offres couplant une visite et un atelier pour favoriser la découverte. » Et ceci, dans un seul objectif : que tous les enfants scolarisés à Avranches aient visité au moins une fois l'un des sites patrimoniaux avranchinois. « Nous aimerions d'ailleurs développer une offre de médiation scolaire autour de la bibliothèque patrimoniale. Cela n'est pas facile à mettre en place car c'est avant tout un lieu de conservation des manuscrits qui est fragile, mais

aussi un lieu de travail pour les chercheurs. Nous devons donc trouver une alternative pour que cette bibliothèque s'ouvre aussi davantage au public scolaire. »

Le service travaille également sur un événement qui permettrait de renouer des liens avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires de la Ville et de faire connaître ses offres. « Nous envisageons une « Nuit des profs » pour que les enseignants viennent découvrir les musées et les ateliers proposés, en avril probablement. » Affaire à suivre. En attendant, les enseignants intéressés peuvent consulter le guide des activités du service éducatif 2021-2022 sur le site des musées.

i scriptorial.fr onglet Groupes/Scolaires ou service-educatif@avranches.fr



L'Incipit, un nouvel espace d'exposition au Scriptorial

Tels les premiers mots d'un livre, l'Incipit ouvre la visite au Scriptorial. Installé au rez-de-chaussée du musée, ce nouvel espace est dédié à des expositions temporaires provenant des associations, des écoles, des collectifs... Son nom lui a été donné avec l'aide du public après un vote organisé du 3 juillet au 29 août et révélé le 28 septembre.

i Vous êtes à l'origine d'un projet créatif collectif et cherchez à être exposé ? N'hésitez pas à solliciter le service. 02 33 79 57 01 / patrimoine@avranches.fr



Exposition « Tout l'or du Mont » Du 21 septembre au 31 décembre 2021 au Scriptorial

Dès le XIV^e siècle, la dorure dans les manuscrits s'impose progressivement comme un art à part entière. Chargé de sens en raison de son coût et de sa brillance, l'or sert généralement à valoriser un attribut symbolique religieux ou profane : auréole, glaive, fleur de lys... Si ce métal précieux n'est que peu employé dans les manuscrits du Mont Saint-Michel, son usage témoigne néanmoins des acquis techniques, des compétences et de l'expérience des enlumineurs. L'exposition vise donc à expliquer cet art, qu'il s'agisse de feuilles ou d'or en coquille (poudre), et à mettre en valeur des méthodes plus surprenantes et peu connues du grand public, comme l'incision ou les champs d'or, qui consiste d'abord à faire un fond de lumière et, ensuite, d'ajouter des motifs à l'aide de pigments ou d'encres. À travers la rotation habituelle de 14 volumes, le visiteur appréciera ainsi les évolutions dans l'emploi du métal précieux.



Une expo photos en préparation

En 2023, une grande exposition sera dédiée à la mémoire photographique d'Avranches et ses environs. L'objectif est de rendre un bel hommage aux photographes, amateurs ou professionnels, autochtones ou simplement de passage, qui immortalisent, depuis 150 ans, des moments de vie locale, des événements, des visages, des lieux ou des monuments d'hier et d'aujourd'hui.

Le service des musées et du patrimoine lance donc un appel aux prêts de photos anciennes ou contemporaines. Si vous en possédez, n'hésitez pas à en faire part à patrimoine@avranches.fr

RETOUR EN IMAGES RÉTROSPECTIVE MAI - AOÛT 2021

LUNDI 3 MAI NOUVELLES FENÊTRES AU FONDS ANCIEN

Afin d'assurer la conservation des collections et d'améliorer ses performances énergétiques, les fenêtres de la Bibliothèque patrimoniale ont été remplacées, début mai, à l'identique (motif, structure, matière, crémone d'origine...) mais la surface vitrée est passée du simple au double vitrage traité anti UV.



DIMANCHES 6 JUN, 4 JUILLET ET 1^{ER} AOÛT

BROCANTE ET BELLES VOITURES

Après une pause liée à la situation sanitaire, la traditionnelle brocante accompagnée des Anciennes Voitures de l'Avranchin a pu avoir lieu lors de chaque premier dimanche des mois estivaux.

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUILLET LE RETOUR DU SPORT

Avec la première édition de la manifestation «J'peux pas j'ai sport» du 23 juin au 5 juillet, écoles, clubs et sportifs individuels ont rehaussé leur baskets pour remplir des défis collectifs ou individuels. Merci à l'ensemble des bénévoles des associations participantes à cette opération. Cette nouvelle manifestation a été un succès grâce à leur accueil chaleureux et l'organisation d'initiations sportives pour tous.



MERCREDI 7 JUILLET INAUGURATION FESTIVE DE LA PLACE CHARCOT

À l'occasion du lancement des Estivales, la place Charcot a été inaugurée le mercredi 7 juillet après avoir été rénovée en début d'année. Résultant de souhaits émis par les habitants, l'objectif de refaire de cette place un espace de loisirs, d'agrément et de convivialité au sein du quartier est pleinement rempli.



MERCREDI 14 JUILLET UNE FÊTE NATIONALE CITOYENNE

Le 14 juillet était placé sous le signe de la citoyenneté cette année. Profitant de cette date symbolique, la devise républicaine arborant désormais la façade de l'Hôtel de ville a été dévoilée, des animations ont été organisées par l'Esc-Halles et une visite guidée sur le thème de la citoyenneté durant l'après-midi. En soirée, pique-nique républicain, concerts et feu d'artifice ont clôturé cette manifestation.



SAMEDI 24 JUILLET LANCEMENT DU FESTIVAL DES GRANDES MARÉES

Le Jardin des plantes a accueilli l'ouverture du Festival Grandes Marées le samedi 24 juillet. Une soirée mémorable au cours de laquelle se sont succédés les groupes français Tolvy, Colours in the street et Boulevard des Airs.

SAMEDI 31 JUILLET LES VILLES JUMELLES ET AMIES À L'HONNEUR

Après plusieurs mois sans pouvoir nous rencontrer, nous avons eu le plaisir d'accueillir les délégations d'une partie de nos villes jumelles (Korbach, Saint-Gaudens et Saint-Hélier) pour l'inauguration des allées de la place Carnot rebaptisées du nom de chacune de nos villes jumelles et amies.



DIMANCHE 15 AOÛT DÉPART DE LA POLYNORMANDE

La Polynormande s'est à nouveau élancée de la place Carnot le dimanche 15 août avec un plateau exceptionnel réunissant Benoit Cosnefroy, Pierre Luc Perichon, Alexis Gougard, Warren Barguil, Bruno Armirail, Franck Bonnamour, Valentin Madouas, Anthony Perez, Mikael Cherel, Laurent Pichon, Anthony Delaplace et bien d'autres...

Les nouveaux commerçants



ARBAT

Présent depuis plus de 30 ans dans le paysage avranchin, Arbat change de locaux mais pas de qualité de service. Sous l'égide de sa nouvelle directrice, l'agence continue à vous conseiller dans tous vos projets d'extension, de rénovation et de création. Pour que vos idées prennent vie, Arbat vous accompagne de la création des plans jusqu'à la réception du chantier.

✉ 11 bis Rue Saint-Gervais **f** ArBat
☎ 02 33 69 45 75 **🕒** Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Mercredi, de 8h30 à 12h.
☎ 06 74 74 47 28



225 BARBER

Venez découvrir ce nouveau salon de coiffure-barbier. Dans cette boutique à l'ambiance moderne, conviviale et décontractée, le dégradé américain et le dessin capillaire sont à l'honneur. Pour en profiter, pas besoin de rendez-vous. Il suffit de pousser la porte et de profiter des services mis à votre disposition.

✉ 9 place Saint-Gervais **f** 225 barber Avranches **📷** 225_barberavranches
🕒 Du mardi au samedi, de 10h à 19h15. Le lundi, sur rendez-vous.



GUY HOQUET

Depuis le 1er septembre, l'agence Guy Hoquet a ouvert ses portes à Avranches. Spécialistes de l'immobilier, Lucie Trincot et ses conseillers vous guident dans vos projets de vente et d'achat mais aussi dans la gestion locative et l'estimation de vos biens. Profitez également des garanties uniques de ce réseau pour entreprendre vos démarches en toute sécurité.

✉ 3 rue Valhubert **f** save.avranches
☎ 02 33 69 18 06 **🌐** www.save.co
🕒 Du mardi au samedi, 10h-13h / 14h-18h



HATELIER CREATIONS

Artisan d'art reconnue, Valérie conserve et transmet les savoir-faire des chapeliers et des modistes dans ce tout nouvel atelier-boutique. Sur ses étals, elle propose un large choix de chapeaux et casquettes uniques, pour hommes et femmes, confectionnés par ses soins mais aussi une gamme d'accessoires. Vous pourrez aussi y faire rénover vos plus beaux chapeaux.

✉ 10 rue du Docteur Gilbert ☎ 06 10 59 16 82 @valerie@hateliercreations.com
🕒 Mardi et mercredi, sur rendez-vous. Du jeudi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DES TRANSITIONS

AIMONS AVRANCHES & SAINT-MARTIN !

Groupe majoritaire

Voilà un an et demi que les élections municipales se sont déroulées. Nous venons de vivre une année difficile en raison de la crise de la COVID qui aura impacté tous les aspects de notre vie. Nombreux sont ceux qui en garderont des traces. Grâce au civisme de chacun (vaccination, respect des gestes barrières), des jours meilleurs sont devant nous.

L'équipe municipale et les agents ont mis à profit cette période pour travailler les projets et préparer le retour à la vie normale.

La rentrée est placée sous le signe des transitions.

Transition écologique autour des mobilités pour une ville plus inclusive, permettant un partage des espaces urbains apaisé ; un schéma directeur cyclable et développé en lien avec les communes limitrophes d'Avranches pour avancer en cohérence ; Le SéeBus évolue avec 3 parcours ouverts aux ayants-droit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Transition vers un mode de restauration collective repris par la ville et favorisant les circuits d'approvisionnement courts, en relation avec le projet alimentaire territorial porté par la Communauté d'agglomération. Un chef a été recruté au service du bien manger pour les écoles, le FJT et la Cité d'Automne.

Transition vers une administration de la ville modernisée, au profit d'un service public plus efficace et humain. Exemple de modernisation : nous allons pour la première fois voter le budget de la ville en décembre au lieu d'avril. Cela nous permettra d'être parfaitement opérationnels pour investir dès le mois de janvier.

Le Budget participatif a rencontré un vif succès auprès des habitants. Vous vous êtes largement engagés dans des propositions toutes plus intéressantes les unes que les autres. Nous vous en remercions. Elles témoignent de votre volonté d'améliorer notre cadre de vie pour mieux vivre ensemble. Rendez-vous en 2022 pour la saison 2.

Un mot enfin pour évoquer les animations de Noël. En plus des animations habituelles et en raison du succès rencontré en 2020, nous allons vous proposer un nouveau mapping (son et lumière) place Littré. Aussi, nous vous souhaitons, par anticipation, de belles fêtes de fin d'année, en famille.

LA CRISE SANITAIRE, L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

AVRANCHES SAINT-MARTIN DES CHAMPS, C'EST VOUS

(Guénaël HUET, Christophe JARDIN, Régine JONCHERE, Stéphanie LOUCHART, Caroline MARIE, Jean-Paul RANCHIN, Laurence TIRARD).
avranchesavecvous@gmail.com

Il y a quelques semaines, chacun, petit ou grand, a effectué sa rentrée dans un climat politique, social et psychologique tendu.

Notre pays traverse depuis 18 mois une crise sanitaire majeure qui a affecté l'ensemble des activités, affecté chacune et chacun d'entre nous dans sa vie quotidienne, et qui est venue s'ajouter aux difficultés et aux incertitudes qui pèsent à la fois au niveau national et au niveau international.

La pandémie de Covid-19 a généré de nombreuses modifications de notre mode de vie et a mis en exergue la place et le rôle des collectivités publiques.

Au niveau national, nous avons réappris ce que signifie l'expression « d'Etat Providence » alors que la force de l'habitude nous avait fait quelque peu oublier que, depuis de nombreuses années, la dépense publique représente près de 60% de la richesse nationale.

Il est évident que l'intervention financière massive de la puissance publique a permis d'éviter la ruine de nombreux secteurs économiques qui n'auraient pas pu survivre à la violence et à la durée de la crise sanitaire. Au niveau local, les collectivités ont également eu un rôle important dans la mise en œuvre des mesures sanitaires, notamment de la vaccination.

Il n'en reste pas moins que de très nombreux citoyens ont souvent éprouvé un sentiment d'incompréhension devant des décisions incohérentes, voire contradictoires prises depuis le mois de mars 2020.

Au niveau national comme au niveau local, une action publique efficace est une action claire et lisible pour ses destinataires.

Pour cela, il faut, sans doute, clarifier et simplifier la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales.

Il faut également, et surtout, au niveau national comme au niveau local, que les certitudes et l'arrogance fassent place à la modestie et au dialogue et que les discours moralisateurs soient traduits en actes par ceux qui les tiennent.

Agenda

OCTOBRE

Festival Via Aeterna

Temps fort

Jusqu'au 10 octobre
Haras, théâtre.



Brocante

Dimanche 3 octobre, 8h-18h
Marchands professionnels
Place Valhubert

Exposition de voitures anciennes

Dimanche 3 octobre, 10h-12h
Place Littré



Le discours

Mardi 19 et mercredi
20 octobre, 20h30
Théâtre.

Salon bien vivre au naturel

Du 22 au 24 octobre
Salle Victor Hugo



Mon premier ciné-concert

Dimanche 24 octobre, 16h
Théâtre.

Collecte de sang

Mercredi 27 octobre
Salle Victor Hugo

Grand jeu d'Halloween

Vendredi 29 octobre
Salle Victor Hugo



Les petits curieux

Samedi 30 octobre, 16h
Animation jeune public
Musée d'Art et d'Histoire

NOVEMBRE

Brocante

Dimanche 7 novembre, 8h-18h
Marchands professionnels
Place Valhubert



Exposition de voitures anciennes

Dimanche 7 novembre, 10h-12h
Place Littré

Commémoration de l'Armistice de 1918

Jeudi 11 novembre
Place Littré

Bourse aux jouets

Du vendredi 19 au
dimanche 21 novembre
Salle Victor Hugo



Phèdre

Lundi 29 novembre, 20h30
Théâtre.

DÉCEMBRE

Collecte de sang

Mercredi 1^{er} décembre
Salle Victor Hugo

Téléthon

Vendredi 3 et samedi 4 décembre
Parking Leclerc,
salle Victor Hugo et place Littré

Animations de Noël

Du 4 décembre 2021
au 2 janvier 2022

Temps fort

Mapping vidéo, marché de Noël, manège, décorations et illuminations

Places Littré et Saint-Gervais



Cérémonie à la mémoire des morts d'Afrique du Nord

Dimanche 5 décembre
Place d'Estouteville

Brocante

Dimanche 5 décembre, 8h-18h
Marchands professionnels
Haras

Plus grand que moi

Mardi 14 décembre, 20h30
Théâtre.



Les petits curieux

Samedi 18 décembre, 16h
Animation jeune public
Musée d'Art et d'Histoire



Le Noël de l'Esc-Halles

Samedi 18 et dimanche
19 décembre, 14h-17h
Salle Valléeys

Collecte de sang

Mercredi 29 décembre
Salle Victor Hugo

ET AUSSI...

Vincent M.

Le Mont-Saint-Michel désert

Exposition jusqu'au
26 février 2022
Scriptorial

